

serait favorable à une motion proposant que le comité se rende également dans l'Ouest et en particulier en Saskatchewan.

M. Sharp: Au sujet de ce rappel au Règlement, monsieur l'Orateur, j'ai proposé cette motion à la demande du comité.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES EN GÉNÉRAL

M. Fernand E. Leblanc (Laurier): Monsieur le président, j'ai l'honneur de présenter le 6^e rapport du comité permanent des prévisions budgétaires en général, dans les deux langues officielles.

[Traduction]

PRIVILÈGES ET ÉLECTIONS

M. Rod Blaker (Lachine-Bord-du-Lac): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter le cinquième rapport du comité permanent des privilèges et élections.

[Note de l'éditeur: Le texte des rapports précités figure aux Procès-verbaux de ce jour.]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Jack Cullen (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, on répond aujourd'hui aux questions n^{os} 1304 et 1872.

Monsieur l'Orateur, si la question n^o 2218 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, le document serait déposé immédiatement.

Monsieur l'Orateur, auriez-vous l'obligeance d'appeler les questions n^{os} 2407 et 2431, marquées d'un astérisque?

Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres questions restent au *Feuilleton*.

[Texte]

AFFAIRES EXTÉRIEURES—L'EFFECTIF À PLEIN TEMPS

Question n^o 1304—**M. Paproski:**

1. Combien d'employés à plein temps touchaient un salaire du ministère des Affaires extérieures a) le 1^{er} janvier 1974, b) le 1^{er} janvier 1975?

2. Au cours de chacune de ces années, combien de personnes touchaient a) moins de \$10,000, b) entre \$10,000 et \$20,000, c) entre \$20,000 et \$30,000, d) plus de \$30,000?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): 1. Employés à plein temps qui touchaient un salaire au ministère des Affaires extérieures: a) Le 1^{er} janvier 1974, 2,977; b) Le 1^{er} janvier 1975, 3,023.

2. Nombre d'employés dans chaque niveau salarial:

Questions au Feuilleton

	1 ^{er} janv. 1974	1 ^{er} janv. 1975
\$ 0,000-\$ 9,999	1,930	1,158
\$10,000-\$19,999	753	1,437
\$20,000-\$29,999	194	255
\$30,000 et plus	100	173

LES HÔTELS DU CN

Question n^o 1872—**M. Mazankowski:**

1. Étant donné que le CN a l'intention déclarée de cesser d'exploiter ses hôtels, qu'entend-il faire des hôtels qui ne seront pas cédés au consortium CN, Hilton, Trizec et Air Canada?

2. Pour quelle raison ces hôtels sont-ils exclus de l'accord?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Voici la réponse de la direction des Chemins de fer nationaux du Canada: 1. Aux termes de l'accord prévu, les hôtels qui ne devaient pas être vendus mais loués au consortium demeuraient la propriété du CN.

2. Parce qu'il était à l'avantage du CN de les garder.

*STATISTIQUE CANADA—LA LIVRAISON DU COURRIER INTERMINISTÉRIEL

Question n^o 2407—**M. McKenzie:**

1. Dans combien de provinces, Statistique Canada fait-il appel à des services de messagerie privés ou à des services d'autobus pour la livraison du courrier interministériel ou de toute correspondance adressée à des sociétés ou à des particuliers?

2. Depuis quand fait-on appel à ce service?

3. Quelles sommes d'argent ont été allouées en 1974 aux services de messagerie privés et quelles en sont les prévisions pour 1975?

M. Gaston Clermont (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, la réponse à la question n^o 2407 de l'honorable député de Winnipeg-Sud-Centre est la suivante: Statistique Canada donne les renseignements suivants: 1. L'organisme utilise les services de messagerie privés en Nouvelle-Écosse, au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

2. L'organisme fait appel à ces services depuis 1967.

3. L'organisme a versé \$98,588 en 1974 aux services de messagerie privés. En 1975, il prévoit qu'il devra continuer à les utiliser au même rythme que l'an dernier. Il recourt à d'autres services que la poste seulement pour les urgences lorsqu'il faut recueillir rapidement les données statistiques pour respecter des délais hautement prioritaires.

*LA BALANCE COMMERCIALE CANADA-ÉTATS-UNIS

Question n^o 2431—**M. Laprise:**

A la fin de chaque exercice financier depuis 1972, quelle était la balance commerciale entre le Canada et les États-Unis?

M. Gaston Clermont (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, la réponse à la question n^o 2431 de l'honorable député d'Abitibi est la suivante: Statistique Canada nous communique que le solde canadien du commerce de marchandises avec les États-Unis était le suivant pour les années financières mentionnés se terminant le 31 mars: